

<https://enseignants.se-uns.org/Professeur-documentaliste-et-voie-professionnelle-une-association-gagnante>



# Professeur documentaliste et voie professionnelle : une association gagnante

- Je suis... - Prof de lycée - collègue - Je suis professeur documentaliste -

Date de mise en ligne : mardi 26 avril 2022

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

En voie professionnelle, le professeur documentaliste peut prendre toute sa place comme expert de l'éducation aux médias et à l'information, des ressources documentaires de l'établissement, et contributeur à l'ouverture de l'élève.

Dans le cadre du chef-d'oeuvre, le professeur documentaliste peut avoir un rôle essentiel dans la formation à la recherche des informations. Le chef-d'oeuvre apparaît en effet comme l'occasion de travailler la compétence transversale *S'informer* présente dans tous les référentiels. Le professeur documentaliste aurait également toute légitimité à participer à l'oral de présentation du candidat et être un des deux enseignants à évaluer.

Les programmes comportent souvent un volet qui relève directement des compétences du professeur documentaliste.

En français, l'élève doit savoir identifier des sources et vérifier leur fiabilité, élaborer des contenus numériques. En EMC, le professeur documentaliste peut intervenir en CAP sur le thème de la protection des libertés ou, en terminale, à propos du débat démocratique.

L'information scientifique est également au programme de l'enseignement *Prévention, santé et environnement* : l'élève doit être capable de développer des arguments à partir de faits scientifiques, en s'appuyant sur l'analyse de documents scientifiques.

Les professeurs documentalistes en voie professionnelle sont aussi partie prenante de l'accompagnement personnalisé, en classe de seconde par exemple, pour préparer la recherche et le départ en stage.

Les professeurs documentalistes s'emparent également du sujet de l'orientation des élèves, avec des projets tels la rédaction de fiches métiers, la réalisation d'un portail *Netvibes*, ou d'*Escape games*.

Malgré leur implication, les professeurs documentalistes peinent à être reconnus. C'est pourquoi le SE-Unsa revendique l'égalité de traitement pour tous les professeurs documentalistes, avec le versement de la prime informatique, la revalorisation de l'indemnité de sujétion particulière à hauteur de l'Isoc et des inspecteurs de documentation.